

[TEST] Régimes douaniers suspensifs : 5 questions avant de vous lancer

27 septembre 2026

Entrepôt sous douane, admission temporaire, perfectionnement actif : les régimes suspensifs allègent la charge des droits et taxes, à condition d'en respecter scrupuleusement les règles.

[TEST] Régimes douaniers suspensifs : 5 questions avant de vous lancer

Entrepôt sous douane, admission temporaire, perfectionnement actif : les régimes suspensifs allègent la charge des droits et taxes, à condition d'en respecter scrupuleusement les règles.

Les régimes douaniers suspensifs permettent de différer, voire d'éviter, le paiement des droits et taxes sur des marchandises destinées à être réexportées ou transformées. Leur intérêt est réel, mais leur mise en œuvre exige de la rigueur.

Les 5 questions à se poser

1. Mon activité correspond-elle réellement à un régime suspensif ?
2. Ai-je obtenu l'autorisation préalable nécessaire ?
3. Mes stocks et mes mouvements sont-ils traçables ?
4. Les délais de réexportation ou d'apurement sont-ils tenus ?
5. Ma garantie couvre-t-elle les droits et taxes suspendus ?

Un régime mal apuré peut se traduire par le paiement rétroactif des droits, majoré de pénalités. Mieux vaut donc installer, dès le départ, un suivi documentaire simple et régulier.